

La précarité ne recule pas

FO note que si le nombre de demandeurs d'emploi **en catégorie A (sans emploi)** a reculé sensiblement de -1.5% sur une année, et ce en particulier pour les hommes (-2.1%), le nombre d'inscrits en activité réduite en catégorie B (- de 78 heures/mois) reste stable sur un an (mais augmente de +0,6% sur le dernier trimestre) et en **catégorie C** (+ de 78 heures/mois) continue d'augmenter sur une année. Les séniors (50 ans et plus) sont particulièrement impactés et subissent une hausse de **+6.5%** (catégorie B et C) en une année.

Plus généralement, toutes catégories confondues les séniors subissent une hausse de 2.2% sur un an.

Les chiffres font ainsi la démonstration que d'une part, il est urgent de mettre en place le système de bonus-malus porté par FO afin de mettre un terme à l'activité réduite et aux trappes de précarité, en sanctionnant les entreprises qui abusent des contrats courts. D'autre part, ce n'est pas en allongeant la durée de travail que les salariés bénéficieront d'une retraite plus « juste » puisque les chiffres font la démonstration que leurs carrières subissent un coup d'arrêt à partir de 50 ans.

Enfin, il faut malheureusement noter que la durée du chômage de longue durée augmente de 3.3% sur l'année.

Paris, le 26 avril 2019

Contact :

Michel BEAUGAS
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi
Et de la Formation
professionnelle**

✉ mbeaugas@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.84.07